



Syndicat Local **FO Justice** PREJ NÎMES

Compte Rendu

Réunion du 21 mai 2025

Réunion de travail : Avancées et Perspectives

Chers collègues,

FO Justice vous informe qu'une réunion de travail s'est tenue récemment avec l'officier responsable du PREJ de Nîmes, en présence du Gradé planificateur. Cette rencontre a permis d'aborder des sujets cruciaux pour l'amélioration de nos conditions de travail. **FO Justice** se félicite des échanges constructifs et vous informe des points clés et des avancées obtenues.

1. Astreintes : Vers une meilleure gestion

La question des astreintes a retenu toute l'attention de l'officier. Le Gradé planificateur a réaffirmé son souhait d'éviter les appels d'offres en cas d'indisponibilité de l'agent d'astreinte, privilégiant le recours à l'agent de réserve. La proposition de mettre en place deux agents de réserve par ligne a été accueillie favorablement. Le responsable du PREJ n'y est pas opposé si l'ensemble des agents du PREJ expriment leur accord. Les agents se positionneront 1 fois à la date de leur choix et honoreront leur astreinte comme le stipule la note de service. Concernant le surplus, elles seront réparties de façon équitable entre les agents volontaires. Pour **FO Justice**, c'est une avancée significative pour garantir une meilleure réactivité et un équilibre de vie pour les agents du PREJ NÎMES. (voir tableau en annexe)

2. Vacances : Une souplesse accrue et des perspectives

Concernant les vacances, le responsable du PREJ s'est montré ouvert à nos propositions de pouvoir se positionner également sur d'autres congés que les périodes estivales (février, etc..) en envisageant une mise en œuvre par paliers. **FO Justice** salue l'annulation de la note relative aux CET pour les vacances, et l'autorisation des changements de vacances entre agents est d'ores et déjà effective. La proposition plus large de **FO Justice** sera étudiée dès l'année prochaine, et vos représentants **FO Justice PREJ NÎMES** ont clairement indiqué qu'ils reviendront sur ce sujet pour obtenir des avancées concrètes.

3. Planification : Vers plus d'équité

FO Justice a soulevé la problématique de l'harmonisation des heures de prise de service pour des missions identiques, constatant des écarts parfois importants. Le Gradé planificateur s'est engagé à ce que son bureau reste ouvert aux agents pour toute remontée de « maladresse » dans le service, promettant des rectificatifs si nécessaire. **FO Justice** restera vigilant sur ce point pour garantir une planification juste et équitable.

4. Sécurité : Des équipements renforcés en Perspectives

La sécurité des agents est une priorité absolue pour **FO Justice**. Concernant les sièges arrière défectueux des VTD, le responsable s'est engagé à contacter le garage pour leur remise en état. Par ailleurs, bien que les plaques céramiques de classe 4 ne soient pas nominatives, l'achat de quatre lots de plaques complémentaires est prévu pour répondre à l'augmentation exponentielle des escortes 3. En attendant la livraison, **FO Justice** a demandé le prêt de GPB classe 4 auprès des VLM ou du MA Nîmes.

Sujets complémentaires : Améliorations de notre environnement de travail

Plusieurs autres points ont été abordés pour améliorer notre quotidien :

Rénovation des douches du PREJ : Le responsable a confirmé que les douches seraient refaites par SNEF, avec un budget dédié.

Pergola pour le coin barbecue : **FO Justice** a proposé l'achat d'une pergola en aluminium pour le coin barbecue, avec les ACT. Notre proposition a reçu l'accord du responsable pour l'enveloppe de 2026. Nous avons même proposé nos compétences pour le montage afin de maîtriser le budget.

Toilettes : La réparation du sèche-main des toilettes hommes a été demandée, ainsi que la création de toilettes dans les vestiaires du personnel féminin, ce qui libérerait deux toilettes pour les hommes.

FO Justice PREJ NÎMES continuera de veiller à ce que ces engagements soient tenus et de porter la voix des agents du PREJ de Nîmes.

Restons mobilisés ! Vos représentants **FO Justice PREJ NÎMES** – le 22.05.2025

